

RECU 2 MAI 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune
de
LIVET ET GAVET



SEANCE DU 18 AVRIL 2014

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents.....14
Nombre de votants.....15

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :
10 avril 2014

L'an deux mil quatorze et le dix-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.

Présents : Messieurs Gilbert DUPONT, Guy BOUDINET, Jean-Marc KUNG, Robin LIBERA, Alain BLETON, Jean-Charles DIAFERIA, Jean-Luc BLANQUAERT, Gérard LAPOUGE ; Mesdames Sandrine CEILLET, Jennifer PRAT, Linda GOUIDMI, Christine GANDOLFE, Caroline KEBAILI, Chrystel GARCIA.

Pouvoir : Chrystelle ROUX donne pouvoir à Jean-Marc KUNG.

CCAS BUDGET PRIMITIF 2014 :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2014 concernant le CCAS de la Commune, et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE le budget présenté, à savoir :

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes	21 551.51 euros
Dépenses	21 551.51 euros

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G.DUPONT

